



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 21 avril 2021 à 17h00, par voie de visioconférence.

SONT PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE :

Monsieur Pierre Poirier, représentant de Saint-Faustin-Lac-Carré  
Monsieur Denis Desautels, substitut de Val-des-Lacs  
Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier  
Monsieur Dominique Forget, représentante de Val-David  
Monsieur Michel Bazinet, substitut de Val-Morin  
Monsieur Daniel Charette, représentant de Ivry-sur-le-Lac  
Monsieur Denis Chalifoux, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts

SONT ABSENTS : Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur  
Madame Anne-Guyline Legault, représentante de Sainte-Lucie-des-Laurentides

SONT AUSSI PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE :

Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier  
Madame Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe

### RÉSOLUTION 675-04-2021 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a, par décrets, renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 14 avril 2021 le décret numéro 555-2021 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 23 avril 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie est située en zone d'alerte maximum et que des mesures s'appliquant à ce pallier d'alerte sont présentement en vigueur ;

**CONSIDÉRANT QUE** toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres du conseil d'administration.

Il est proposé par Monsieur Daniel Charette :

**D'ACCEPTER QUE** la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers puissent y participer par visioconférence.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17 heures.



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

### RÉSOLUTION 676-04-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Daniel Charette :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

#### ADOPTÉE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2021
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
5. **TRÉSORERIE**
  - 5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
  - 5.2 Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 001-11 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
  - 5.3 Retiré
  - 5.4 Dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2020
6. **OPÉRATIONS**
  - 6.1 Embauche de Monsieur Miles Miller au poste occasionnel de chauffeur-opérateur
  - 6.2 Embauche de Monsieur Pierre Guy au poste temporaire de chauffeur-opérateur
  - 6.3 Embauche de Monsieur Bruno Monette au poste temporaire de chauffeur-opérateur
  - 6.4 Octroi d'un contrat à SRAD communications
  - 6.5 Octroi d'un contrat à 9138-7878 Québec inc. pour l'aménagement d'une dalle de béton pour le réservoir de diesel
  - 6.6 Octroi d'un contrat à Québec linge Service d'uniformes pour la location de vêtements de travail et de tapis
7. Levée de la séance

### RÉSOLUTION 677-04-2021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2021

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2021, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Dominique Forget :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2021, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

#### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

### **RÉSOLUTION 678-04-2021**

### **APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des déboursés en date du 12 avril 2021 totalise 281 788.79 \$ et se détaille comme suit :

Chèques :	109 712.50 \$
Traitements bancaires :	56 228.36 \$
Salaires et remboursement de dépenses du 19 février au 12 avril 2021 :	115 847.93 \$
<b>Total :</b>	<b>281 788.79 \$</b>

Il est proposé par Monsieur Denis Desautels :

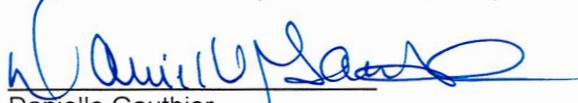
**D'APPROUVER** la liste des déboursés datée du 12 avril 2021, ainsi que la liste des salaires et remboursements de dépenses du 19 février au 12 avril 2021 pour un total de 281 788.79\$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Danielle Gauthier

### **DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 001-11 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES**

La secrétaire-trésorière adjointe procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 19 février au 12 avril 2021 par les responsables d'activités budgétaires.

### **DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

La secrétaire-trésorière adjointe procède au dépôt du rapport financier de la RITL pour l'exercice financier 2020, préparé par Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L.

### **RÉSOLUTION 679-04-2021**

### **EMBAUCHE DE MONSIEUR MILES MILLER AU POSTE OCCASIONNEL DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR**

**CONSIDÉRANT QU'**un poste de chauffeur-opérateur occasionnel est vacant ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Eric Therrien, directeur des opérations, recommande l'embauche de Monsieur Miles Miller ;

**CONSIDÉRANT QUE** le secrétaire-trésorier a procédé à l'embauche de Monsieur Miller du 12 au 21 avril 2021, conformément aux dispositions du règlement numéro 001-11.

Il est proposé par Madame Dominique Forget :



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**DE PROCÉDER** à l'embauche de Monsieur Miles Miller au poste occasionnel de chauffeur-opérateur selon l'échelon salarial recommandé.

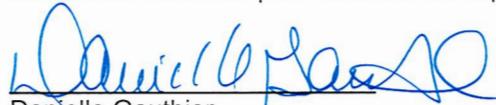
Les conditions de travail sont fixées à la politique salariale et conditions de travail des employés.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.



Danielle Gauthier

### **RÉSOLUTION 680-04-2021**

#### **EMBAUCHE DE MONSIEUR PIERRE GUY AU POSTE TEMPORAIRE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la régie souhaite procéder à l'embauche de deux chauffeurs-opérateurs temporaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Eric Therrien, directeur des opérations, recommande l'embauche de Monsieur Pierre Guy ;

**CONSIDÉRANT QUE** le secrétaire-trésorier a procédé à l'embauche de Monsieur Guy du 19 au 21 avril 2021, conformément aux dispositions du règlement numéro 001-11.

Il est proposé par Monsieur Denis Desautels :

**DE PROCÉDER** à l'embauche de Monsieur Pierre Guy au poste temporaire de chauffeur-opérateur selon l'échelon salarial recommandé à compter du 22 avril 2021 jusqu'au 29 octobre 2021.

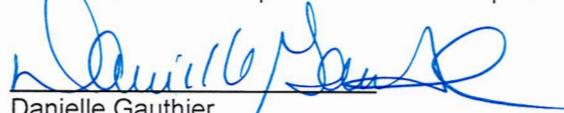
Les conditions de travail sont fixées à la politique salariale et conditions de travail des employés.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.



Danielle Gauthier

### **RÉSOLUTION 681-04-2021**

#### **EMBAUCHE DE MONSIEUR BRUNO MONETTE AU POSTE TEMPORAIRE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la régie souhaite procéder à l'embauche de deux chauffeurs-



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

opérateurs temporaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Eric Therrien, directeur des opérations, recommande l'embauche de Monsieur Bruno Monette.

Il est proposé par Madame Dominique Forget :

**DE PROCÉDER** à l'embauche de Monsieur Bruno Monette au poste temporaire de chauffeur-opérateur selon l'échelon salarial recommandé à compter du 24 mai 2021 jusqu'au 29 octobre 2021.

Les conditions de travail sont fixées à la politique salariale et conditions de travail des employés.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Danielle Gauthier

### **RÉSOLUTION 682-04-2021**

#### **OCTROI D'UN CONTRAT À SRAD COMMUNICATIONS**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de temps d'ondes de seize (16) radios se termine le 30 avril 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le début de ce contrat la Régie a conclu deux autres contrats de temps d'ondes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la régie souhaite profiter du renouvellement de ce contrat pour joindre la totalité des 18 temps d'ondes en un seul et même contrat.

Il est proposé par Monsieur Denis Desautels :

**D'OCTROYER** un contrat à SRAD Communications pour 18 temps d'ondes au coût de 324.00\$ par mois plus les taxes applicables pour une durée de 36 mois, soit du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2024, soit 11 664 \$ plus les taxes applicables pour un total de 13 410.68 \$ ;

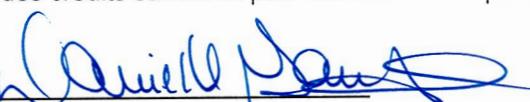
**DE RÉSILIER** les contrats numéros 121628, 124705, 127052, lesquels sont remplacés par le contrat numéro 127959.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Danielle Gauthier



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

### RÉSOLUTION 683-04-2021

#### OCTROI D'UN CONTRAT À 9138-7878 QUÉBEC INC. POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE DALLE DE BÉTON POUR LE RÉSERVOIR DE DIESEL

**CONSIDÉRANT QUE** la régie souhaite procéder à l'aménagement d'une dalle de béton pour l'installation du réservoir de diesel au nouveau garage ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de 9138-7878 Québec inc..

Il est proposé par Monsieur Daniel Charette :

**D'OCTROYER** à 9138-7878 Québec inc. faisant affaire sous la raison sociale Les Équipements Cloutier un contrat pour l'aménagement de la dalle de béton pour le réservoir de diesel au coût de 6 000 \$ plus taxes, soit 6 898.50 \$ ;

**D'AUTORISER** le paiement de la facture de 9138-7878 Québec inc. une fois les travaux complétés à même les sommes provenant du surplus libre affecté à l'aménagement du garage, tel que décrété par la résolution 672-02-2021.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Danielle Gauthier

### RÉSOLUTION 684-04-2021

#### OCTROI D'UN CONTRAT À QUÉBEC LINGE SERVICE D'UNIFORMES POUR LA LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET DE TAPIS

**CONSIDÉRANT QUE** la régie a octroyé un contrat à Québec Linge pour la location de vêtements et de tapis le 17 mars 2017 pour une durée de 5 ans ;

**CONSIDÉRANT QUE** des modifications ont été apportées au contrat afin d'ajouter certains produits nécessaires entre autres, à l'atelier de mécanique.

Il est proposé par Monsieur Denis Desautels :

**DE RATIFIER** le contrat octroyé à Québec Linge, Services d'uniformes au coût approximatif de 80.00 \$ par semaine, lequel se terminera le 16 mars 2022.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Danielle Gauthier, secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Danielle Gauthier



No de résolution  
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**RÉSOLUTION 685-04-2021**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux de lever la présente séance à 17h15.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**ADOPTÉE**

Pierre Poirier  
Président

Danielle Gauthier  
Secrétaire-trésorière adjointe



No de résolution  
ou annotation

